Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600875-20251211-20250806-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-sept heures, Les membres du Conseil municipal de la commune de L'Ile aux Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 4 décembre 2025 qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Philippe Le Bérigot.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents : 11
Nombre de votants :10
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation : le 4 octobre 2025

Présents :

Philippe LE BÉRIGOT, Marie-Paule BELLEGO, Philippe MORVANT, Jacques BATHIAT, Olivier CARIO, Régis TALHOUARNE, Catherine LE ROUX, Maryse COHEN, Ronan CRÉQUER, Mathilde DANIEL, Edouard BRUNET

Absents:

Alizée BURBAN a donné pouvoir à Mathilde DANIEL

Pierre SOKOLOFF a donné pouvoir à Jacques BATHIAT

Christophe TATTEVIN a donné pouvoir à Philippe LE BÉRIGOT

Secrétaire de séance : Maryse COHEN

2025-08-06– Subventions exceptionnelles aux associations

Monsieur le Maire présente les trois dossiers de demandes de subventions reçus et propose au conseil municipal de voter des subventions exceptionnelles :

Soutien à l'association Pecoprod pour son projet : « l'IaM et les films amateurs ; interroger la mémoire locale », réalisation d'un film documentaire à partir d'extraits de films mêlés à des prises de vues contemporaines. Organisation de deux projections publiques à l'automne 2025 et l'hiver 2026 sur l'île.

Soutien à Bourus en qualité de partenaire et de coordonnateur des actions de l'Herbier de Kerscot, des Jardins du Caillou pour le travail préparatoire de réalisation de l'eco verger de Kerno. Préparation du terrain : débroussaillage, désherbage, chaulage...réalisation des pépinières des futures plantations.

Soutien au Comité des fêtes pour l'organisation des fêtes de fin d'année.

Monsieur BRUNET ne prend pas part au vote en raison de son poste dans l'association Bourus.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600875-20251211-20250806-DE

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'allouer aux associations ci-dessous les subventions suivantes :

Association	Montant
Pecoprod	500
Bourus	5 000
Comité des fêtes	300
Total	5 800

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée, et à l'unanimité,

Le Conseil municipal :

DÉCIDE d'allouer à l'unanimité des votants aux associations les subventions ci-dessus.

ILE AUX MOINES, le 15 décembre 2025,
Le Maire,
Philippe LE BÉRIGOT.

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES * 56 (Morbihan) *

La secrétaire de Séance
Maryse COHEN

M. Cohen

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat et publication le 16/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.